



## Le Droit à l'IVG exclu de la nouvelle loi sur le développement et la solidarité internationale !

(Paris, le 19 juin 2014) L'Assemblée Nationale vient d'adopter ce jeudi le projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI). S'il faut saluer l'adoption de cette loi qui permet enfin au Parlement d'exercer un contrôle sur les interventions françaises dans le domaine de l'aide publique au développement, *Médecins du Monde*, *Le Planning Familial* et *Equilibres et Populations* tiennent en revanche à exprimer leur profonde inquiétude face aux choix des parlementaires de passer sous silence la question du droit à l'IVG.

« Nous sommes particulièrement préoccupés de constater qu'à deux reprises, tant à l'Assemblée qu'au Sénat, la représentation nationale a jugé préférable de rejeter un amendement proposant d'intégrer une référence explicite à la nécessité de promouvoir le droit à l'avortement sécurisé » soulignent les trois associations.

Elles regrettent vivement ce refus qui s'inscrit à contre-courant des objectifs même de la loi. La promotion de l'autonomisation des femmes et la lutte contre les inégalités de genre figurent parmi les deux priorités transversales de la loi. A ce titre, il aurait été pleinement justifié qu'il soit fait mention du droit à l'IVG.

La ministre des Droits des femmes, Mme Vallaud-Belkacem a elle-même prononcé un discours aux Nations Unies en mars 2014 dans lequel elle rappelait à la communauté internationale la détermination de la France à ne pas « accepter comme une fatalité les 50 000 femmes qui meurent chaque année des suites d'un avortement à risque et les millions d'autres mutilées à jamais pour n'avoir pas eu d'autre choix que de subir cet acte dans des conditions épouvantables ». Une politique d'aide au développement, qui se veut responsable et solidaire, ne peut faire l'impasse sur cette réalité !

Les associations déplorent par ailleurs que « face aux récentes initiatives des mouvements anti-choix qui cherchent à obtenir l'arrêt de l'aide européenne en faveur de l'accès à l'avortement (cf l'initiative « one of us »), la France n'ait pas saisi l'occasion du vote de la LOP pour, au contraire, réaffirmer sans ambiguïté sa volonté politique d'agir à l'international en faveur du droit à l'IVG sécurisée ».

---

### Contacts presse

I Emmanuelle Hau & Aurélie Defretin, Médecins du Monde  
[infomdm@medecinsdumonde.net](mailto:infomdm@medecinsdumonde.net) - 01 44 92 14 31 - 13 81 / 06 09 17 35 59  
I Dominique Audouze, Mouvement français du Planning familial,  
[Dominique.audouze@planning-familial.org](mailto:Dominique.audouze@planning-familial.org) - 01 48 07 80 79  
I Nathalie Perrotin, Equilibres & Populations  
[Nathalie.perrotin@equipop.org](mailto:Nathalie.perrotin@equipop.org) - 01 53 63 80 49